



Verruyes, le 24 mars 2022

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mercredi 29 mars 2023 à 19H30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**



ORDRE DU JOUR :

- 1/ Vote du compte de gestion du comptable public de l'exercice budgétaire 2022
 - 2/ Vote du compte administratif de l'exercice budgétaire 2022
 - 3/ Affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2022
 - 4/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
 - 5/ Vote du budget primitif 2023
 - 6/ Attribution des subventions
 - 7/ Délibération sur le collège de Mazières-en-Gâtine
 - 8/ Contrat d'assurance des risques statutaires
- Questions diverses
- Quart d'heure citoyen